

COMPTE-RENDU DU CM DU 9 AVRIL 2015

Ouverture de la séance à 20h30

Etaients présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Madame Dominique VARFOLOMEIEFF qui a donné procuration à Madame Marie-Claude FARGEOT
- Madame Hélène PORTELETTE qui a donné procuration à Madame Maryline GYSEN

Le compte rendu de la séance du 12 février 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Madame LEOGANE a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

0. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.20 DU CGCT

Madame le Maire, rend compte des décisions prises depuis le dernier conseil municipal en vertu de l'article L 2212.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision 02-2015 – 08/01/2015 – Passation d'un contrat d'entretien concernant les alarmes intrusion des bâtiments communaux.

Décision 04-2015 – 11/03/2015 - Passation d'un contrat de maintenance pour l'ascenseur du château.

Décision 05-2015 – 11/03/2015 - Passation d'un contrat d'entretien pour les rampes de gaz du gymnase et de la salle des Daunettes.

Décision 06-2015 – 08/01/2015 - Passation d'un avenant au contrat d'entretien du matériel de cuisine des bâtiments communaux (ajout du site « Les Hauts Fresnais »).

Décision 07-2015 – 08/01/2015 - Passation d'un contrat de maintenance préventive des systèmes de traitement d'air (CTA) de l'école des Hauts Fresnais.

Décision 13-2015 – 09/03/2015 - Attribution du Marché n°TVX OP105 « Réaménagement de la route de la grange aux cercles.

Décision 14-2015 – 25/03/2015 - Mise à disposition de transpondeurs (badges électroniques) pour accéder à la salle polyvalente des Hauts Fresnais – Principe d'une caution pour la remise des transpondeurs aux présidents des associations.

1. APPROBATION DU CA 2014 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame Puech, Maire, sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote de cette délibération.

Le Conseil municipal, à la majorité, **21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguier, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland)**, approuve la présentation du Compte Administratif 2014 de la commune.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, à la majorité, 22 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland), fixe pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, les totaux des masses et totaux des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de la gestion.

3. AFFECTATION DES RESULTATS 2014 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, à la majorité, 24 voix pour, 3 abstention ((Mme Vangeon, Mrs Huet, Boulland), statue sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014.

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Sur le rapport de Monsieur Gérard COUTÉ, le Conseil municipal vote **POUR à chaque vote de chapitres et opérations sauf :**

SECTION FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

011 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

012 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

014 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

65 (annexe subvention aux associations) : Messieurs Mormont et Rachidi n'ont pas pris part au vote

65 (hors subvention aux associations) : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

66 : 5 contres (Mme viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

68 : 5 contres (Mme viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

023 : 3 abstentions (Mme Vangeon, M. Huet, M. Boulland)

Recettes :

73 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

74 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

002 5 abstentions (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses

16 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

040 : 5 absentions (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

020 : 5 abstentions (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

023 : 1 abstention (M. Huet)

Recettes :

10 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

13 : 5 contres (Mme Viguière, M. Huet, Mme Jaudinot, M. Boulland, Mme Vangeon)

021 : 3 contres (Mme Vangeon, M. Huet, M. Boulland)

001 : 3 contres (Mme Vangeon, M. Huet, M. Boulland)

040 : 1 abstention (M. Huet)

Le Budget Primitif Principal 2015 de la commune est approuvé à la majorité.

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil municipal, **à la majorité, 22 voix pour, 5 voix contre (Mmes Viguière, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland)**, décide de faire évoluer les taux d'imposition et fixe les taux suivants pour l'exercice 2015 :

15,58 % : Taxe d'Habitation

15,12 % : Foncier Bâti

79,80 % : Foncier Non Bâti

6. APPROBATION DU CA 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame Puech, Maire, sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote de cette délibération.

Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, approuve la présentation du Compte Administratif 2014 du budget assainissement.

7. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, **à la majorité, 22 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, fixe pour le période du 1er janvier au 31 décembre 2014, les totaux des masses et totaux des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de la gestion.

8. AFFECTATION DES RESULTATS 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, **à la majorité, 22 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, statue sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014.

9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, **à la majorité, 22 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, vote par chapitres le Budget Primitif Principal du service assainissement – exercice 2015 qui s'établit équilibré en dépenses et recettes.

10. VOTE DE LA COTISATION DU SIVOA 2015 AINSI QUE LA REGULARISATION 2014

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, vote la cotisation du SIVOA 2015 qui s'élève à 15 053.96 € ainsi que la régularisation 2014 d'un montant de 14 981.83 €.

11. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR – 2014

Le Conseil municipal, **à la majorité, 22 voix pour, 5 voix contre (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, décide d'attribuer au Trésorier de Longjumeau, des indemnités de conseil pour un montant de 1 007,07 €.

12. MODIFICATIONS COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, prend acte des modifications opérées au sein des commissions telle que listées ci-dessous :

Arnaud De Meulemeester, Philippe Jadot, Melodye Leogane intègrent la commission Travaux.

Guy Micallef intègre la commission Vie associative sport.

Rida Rachidi intègre la commission Vie économique et communication.

Domitille Coustillet, Maryline Gysen, Pierrette Reny intègrent la commission Environnement transport.

13. COMPTE EPARGNE TEMPS

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide la mise en œuvre du compte Epargne Temps à compter du 1^{er} mai 2015 qui ouvre droit aux agents des collectivités territoriales de capitaliser du temps sur plusieurs années sans les conditions suivantes :

- Nombre de jours pouvant alimenter le CET : 60 jours / an
- Possibilité d'épargner les jours de repos compensateurs (maximum de 5 jours)
- Délai de préavis à respecter par l'agent pour informer son employeur de l'utilisation d'un congé au titre du CET :
 - 2 mois pour 5 jours de congés
 - 3 mois de 6 à 10 jours de congés
 - 4 mois de 11 à 22 jours de congés
 - 6 mois : au-delà de 22 jours

14. REGLEMENT DU REGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire est constitué par l'ensemble des sommes perçues par un agent, en contrepartie ou à l'occasion du service qu'il exécute dans le cadre des fonctions définies par le statut particulier dont il relève. Le régime indemnitaire se définit comme un complément du traitement distinct des autres éléments de rémunération. En cela, il se distingue des éléments obligatoires de rémunération qui sont le traitement indiciaire (éventuellement majoré par la nouvelle bonification indiciaire), le supplément familial et l'indemnité de résidence servis aux agents territoriaux.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité du régime indemnitaire et d'assurer une mise à jour en conformité avec les textes en vigueur, il est proposé de recenser dans un document unique, l'ensemble des primes et indemnités, susceptibles d'être octroyées à ses agents, en précisant dans ce même document les critères de calcul et de modulation propres à la collectivité.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte la mise en œuvre d'un règlement du régime indemnitaire à compter du 13 avril 2015.

15. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU GYMNASSE PABLO PICASSO

Le comité syndical du syndicat intercommunal pour la gestion du Gymnase Pablo Picasso de Saulx-les-Chartreux a, le 6 février 2015, modifié l'article 3 des statuts comme suit « Le siège du Syndicat est fixé à Longjumeau en Mairie ». Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, donne un avis favorable à la modification de l'article 3.

16. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Sur le rapport de Mme PUECH, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de modifier le tableau des emplois pour permettre la création de 3 postes.

17. SIGEIF : ADHESION DE LA COMMUNE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve la demande d'adhésion au Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France) de la commune de Chennevières-sur-Marne (Val de Marne) pour les deux compétences afférentes à la distribution publique de gaz et d'électricité.

18. APPROBATION DE LA REPARTITION LIBRE DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) 2015

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve la répartition libre du montant du FPIC pour l'année 2015.

19. MAJORATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC) 2015

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve l'augmentation des Attributions de Compensation 2015 de 2.5%.

20. FACTURATION AUX FAMILLES DES CLASSES DECOUVERTES DE L'ECOLE DES HAUTS-FRESNAIS

Le Groupe scolaire les Hauts Fresnais a organisé deux classes découvertes du 19 mars au 20 mars 2015, l'une au Futuroscope et l'autre au zoo de Beauval. Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve les tarifs ainsi que les montants pris en charge par la commune.

21. FACTURATION AUX FAMILLES DES CLASSES DECOUVERTES DE L'ECOLE DES MARAIS

Le Groupe scolaire les Marais a organisé une classe découverte du 16 mars au 20 mars à Crocq
Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve les tarifs ainsi que les montants pris en charge par la commune.

22. FETE DE LA LECTURE

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte le tarif de vente des carnets souvenirs au prix de 3.50 € l'unité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

Le secrétaire de séance,

